

De l'usage des clichés

A propos de l'article «Le spectre de la simulation», d'Andrés Baliarda¹

Pierre Périat

Rarement un article aura déclenché une controverse aussi animée à la rédaction de Forum que celui de Baliarda. Nous le publions toutefois et laissons au lecteur responsable le soin de se faire sa propre opinion.

Attribuer certaines caractéristiques de la mentalité de façon stéréotypée à tout un groupe de la population est, pour toute personne soucieuse d'objectivité, une véritable provocation. Mais qui ne s'est jamais surpris à faire des réflexions peu objectives ou à créer des catégories subjectives? Si l'AI se voit contrainte par la politique de réduire de 20% le nombre des rentes accordées, on fera les économies là où elles sont formellement possibles, sans prendre en compte des critères «objectifs». En effet, l'obligation de se plier à cette contrainte est plus importante que le contenu. La motivation du rejet d'une demande de rente peut bien être formellement correcte, mais son contenu constitue souvent un reproche de simulation correspondant bien à un cliché, et les demandeurs se sentent stigmatisés comme simulateurs.

Baliarda s'efforce de recenser les clichés relatifs à une catégorie de la population à laquelle on reproche fréquemment de simuler. Il cherche à les expliciter et à les mettre en relation avec les différences culturelles dues à l'origine de cette catégorie. Les types de réactions qu'il décrit se retrouvent dans n'importe quelle population. Toutefois, l'auteur les observe particulièrement souvent dans *son groupe*.

Plus important que ces détails est le plaidoyer véhément de l'auteur en faveur d'une séparation la plus claire possible entre les véritables simulateurs (que l'on trouve également dans nos cercles culturels: je me souviens d'un commentaire de Bernhard Gurtner [1]) et les nombreux patients véritables qui se voient refuser une rente en réalité justifiée sous prétexte de simulation. Les critères de distinction ne devraient pas être ici, comme c'est souvent le cas actuellement, fixés par les politiciens, les administrateurs et les juristes, mais bien par des médecins.

¹ Page 950 de ce numéro.

Référence

1 Gurtner B. Simulanten. Forum Méd Suisse. 2007;7(22):482.